

## Moteurs tubulaires Systèmes radio & domotique

## Avertissements généraux

L'installation doit être exclusivement réalisée avec des composants A-OK FRANCE.

Chaque installation doit être réalisée conformément aux règles de la Bonne Technique et de sécurité en vigueur.

En outre, A-OK FRANCE décline toute responsabilité en cas de non observation des règles de sécurité.

A-OK France n'est pas responsable du respect de la Bonne Technique durant la construction des portes et fenêtres à motoriser, ainsi que des déformations se produisant au cours de l'utilisation.

A-OK FRANCE se réserve le droit d'apporter, à tout moment et sans s'engager à mettre à jour la présente documentation, les modifications qu'elle juge utiles pour des améliorations techniques ou pour toute autre exigence de caractère constructif ou commercial.

# Conditions générales de vente

**LIVRAISON** Le délai de livraison, indiqué sur la confirmation de commande, est fourni à titre indicatif et ne constitue donc pas une condition essentielle du contrat. Les produits sont vendus Départ Usine; on entend par ce terme tant le Siège de SAINT OUEN L'AUMÔNE que les Dépôts Périphériques.

Restent toutefois à la charge de l'acheteur tous les risques dérivant du transport, même au cas où un délai différent de livraison aurait été établi. Le transport peut être assuré à la demande explicite de l'acheteur, à ses frais.

Les réclamations en cas de marchandise manquante ou endommagée doivent être présentées immédiatement par écrit sur le bulletin de livraison et contresignées par le transporteur.

**PAIEMENTS** Sur les montants dus et non payés par l'acheteur dans les délais convenus, A-OK FRANCE se réserve le droit de débiter les intérêts de retard au taux prévu par l'Euribor augmenté de 7 points, sans porter atteinte au droit de percevoir des dommages et intérêts en cas de dommages et dépenses supplémentaires.

A-OK FRANCE se réserve le droit de suspendre les fournitures en cas de paiement en plusieurs versements, dans tous les cas où elle relèverait des irrégularités ou des retards de paiement, ou au cas où le montant total de l'exposition de l'acheteur excèderait la limite de crédit attribuée à l'acheteur, sans appel.

**RÉCLAMATIONS** Toute réclamation éventuelle devra parvenir à A-OK FRANCE dans le délai impératif de 48H à compter de la réception de la marchandise ; on n'accepte aucun retour de marchandise sans l'autorisation préalable d'A-OK FRANCE en port dû.

Les produits retournés qui, par exemple, parviendraient à A-OK FRANCE sans son autorisation préalable seront inéluctablement refusés et réexpédiés à l'expéditeur en port dû.

### GARANTIE A-OK FRANCE À SON RÉSEAU DE VENTE

A-OK FRANCE garantit les produits de la gamme TUBULAIRE dans les délais suivants : - Moteur type filaire à fin de course mécanique : 5 ans à compter de la date de production - Moteur type filaire (fin de course électronique), moteur radio (fin de course mécanique ou électronique) : 2 ans à compter de la date de production - Accessoires électroniques : 30 mois à compter de la date de production.

La garantie consiste à réparer ou à remplacer gratuitement les pièces reconnues défectueuses durant la fabrication au seul avis d'A-OK FRANCE.

A-OK FRANCE offre la garantie par l'intermédiaire de son réseau de vente. Le matériel en garantie doit être expédié au siège de saint Ouen l'aumône de Réparation en port franc et sera réexpédié en port dû. Le matériel remplacé restera la propriété A-OK FRANCE.

On ne versera aucune indemnisation pour la période d'inutilisation de l'installation.

L'intervention ne prolonge pas la durée de la garantie.

A-OK FRANCE se réserve le droit de ne pas offrir la garantie au cas où l'installation ne serait pas totalement constituée par des composants fournis par A-OK FRANCE, ou au cas où l'acheteur serait insolvable.

Il reste entendu que la validité de la garantie est subordonnée au respect des spécifications des performances des produits indiquées dans le présent catalogue.

#### En outre, la garantie ne comprend pas:

\* les pannes ou dégâts subis durant le transport \* les pannes ou dégâts dus à des défauts de l'installation électrique et/ou à un manque de soins, à de la négligence ou à l'inadaptation de l'installation à l'usage prévu et quoi qu'il en soit à un usage anormal \* les pannes ou dégâts dus à des altérations de la part d'un personnel non autorisé ou à l'utilisation de composants non produits par A-OK FRANCE et/ou des pièces de rechange non originales \* les défauts provoqués par des agents chimiques ou des phénomènes atmosphériques \* le matériel de consommation \* les interventions en cas de défauts présumés ou les vérifications de complaisance.

**PRIX.** Les prix sont exprimés en euro, HT. A-OK FRANCE se réserve le droit de modifier à tout moment le présent tarif, en donnant un préavis opportun à son Réseau de Vente.

La Direction

www.aokfrance.fr